Montants MaPrimeRénov’

hellio

À compter du 1er septembre 2026

Opérations éligibles			MaPrimeRénov’ bleu (très modeste)	MaPrimeRénov’ jaune (modeste)	MaPrimeRénov’ violet (intermédiaire)	MaPrimeRénov’ rose (supérieur)
PARCOURS PAR GESTE						
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique			11 000 €	9 000 €	6 000 €	✗
Pompe à chaleur air/eau			5 000 €	4 000 €	3 000 €	✗
Réseau de chaleur ou de froid			1 200 €	800 €	400 €	✗
Dépose d’une cuve à fioul			1 200 €	800 €	400 €	✗
Audit énergétique			500 €	400 €	300 €	✗
Protection contre le rayonnement solaire (Outre-mer)			25 €/m²	20 €/m²	15 €/m²	✗
Chauffe-eau solaire (Outre-mer)			1 600 €	1 300 €	1 000 €	✗
Chauffage solaire (système solaire combiné, chauffe-eau solaire, partie thermique d’un équipement PVT eau)			✗	✗	✗	✗
Chauffage biomasse (chaudière à granulés/bûches, poêle à granulés/bûches, foyer fermé ou insert à bois)			✗	✗	✗	✗
Chauffe-eau thermodynamique			✗	✗	✗	✗
VMC double-flux			✗	✗	✗	✗
Isolation thermique (murs, toiture, plancher, fenêtres)			✗	✗	✗	✗
PARCOURS ACCOMPAGNÉ (MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV’ OBLIGATOIRE)						
Rénovation d’ampleur	2 sauts de classe	30 000 € (HT) de plafond de dépense	80 % (24 000 € maximum)	60 % (18 000 € maximum)	45 % (12 000 € maximum)	10 % (3 000 € maximum)
	3 sauts de classe ou +	40 000 € (HT) de plafond de dépense	80 % (32 000 € maximum)	60 % (24 000 € maximum)	45 % (18 000 € maximum)	10 % (4 000 € maximum)
Écrêtement (TTC)			100 %	90 %	80 %	50 %
Mon Accompagnateur Rénov’			100 %	60 %	40 %	20 %